



Cathédrale Notre Dame de l'Assomption

13/12/2015

Cap-Haitien

Rue 18 F-H - Cap-Haitien - Haiti



La première église paroissiale du Cap remonte aux origines de la ville. Elle fut bâtit vers 1680. Cette première église fut brûlée en 1691. On en reconstruisit une seconde qui eut le même sort en 1695. En 1696, on en reconstruisit une troisième en bois. En 1710, elle fut remplacée par une quatrième également en bois. La cinquième église fut commencée en 1715, en maçonnerie. Elle fut bénite le 22 décembre 1718. En 1748, la paroisse prit la décision de construire une autre église en maçonnerie. C'était la sixième. Cette construction a duré 26 ans. Reconstituit pendant 6 fois, le bâtiment a été détruit par le tremblement de terre du 07 mai 1842. Cette paroisse fut érigée en cathédrale le 03 octobre 1861. Le 14 aout 1878 aura lieu la bénédiction de la première partie restaurée de la cathédrale. Il faut dire que les travaux de reconstruction ont duré près de 100 ans. Ainsi, la bénédiction de l'actuelle cathédrale a eu lieu le 07 mai 1942 à l'occasion du centenaire du tremblement de terre qui a emporté l'ancienne église paroissiale. Avec une architecture intéressante, typique de l'époque coloniale, la cathédrale a une superficie de 2000 m² qui lui donne un aspect monumental. Elle peut contenir près de 2500 personnes. Sa patronne est Notre Dame de l'Assomption, célébrée magistralement le 15 août.